

Déclaration en matière de stratégie Erasmus de l'IRFSS Midi-Pyrénées

L'Institut Régional de Formation Sanitaire et Social de la Croix-Rouge française en Midi-Pyrénées conduit une politique d'ouverture internationale.

Une expérience de plus de 15 ans et une stratégie affirmée

Depuis plus de 15 ans, le projet pédagogique des formations d'infirmiers et d'assistants de service social permet l'accompagnement des projets de mobilité des étudiants.

La stratégie mise en place par l'IRFSS pour la mobilité en Europe :

- Participation depuis 2008 au Consortium de stage piloté par le Conseil Régional de Midi-Pyrénées
- Signature de conventions bilatérales en Belgique depuis 2012
- Proposition d'une mobilité d'études en Belgique à l'horizon 2015 (visite préparatoire en juin 2013)
- Extension de la mobilité d'études à des pays voisins : l'Espagne, dans le cadre de l'Euro Région et du réseau d'établissements d'enseignement supérieur de la Croix-Rouge dans les trois ans
- Signature de partenariat avec des pays anglophones pour favoriser l'acquisition de la langue anglaise (dans les 5 ans)
- Ouverture de partenariats sur proposition argumentée des étudiants présentant un projet de mobilité dans des pays européens (selon la qualité des projets et leur pérennité)
- Développement de la mobilité des formateurs de l'IRFSS et des missions d'enseignements dans les trois ans
- Accueil des enseignants et des étudiants européens qui a débuté en 2013 pour les étudiants infirmiers
- Poursuite de la mobilité de stage : Espagne, Angleterre, Belgique, Suisse, Roumanie ont déjà accueillis nos étudiants IDE et assistants sociaux depuis 2009.

Une stratégie de coopération internationale

La Croix-Rouge Française possède une dimension internationale par son appartenance au Mouvement International de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge, elle propose :

- Des stages auprès des volontaires en mission dans des actions de développement
- Des actions de jumelage entre instituts : L'IRFSS Midi-Pyrénées est jumelé depuis 2009 avec le Centre de Formation du Croissant-Rouge à Tétouan, ce projet a été soutenu par un contrat de subvention européen n°DCI-EDUC/2009/211719

Le Conseil régional de Midi-Pyrénées a sollicité l'IRFSS pour ses actions de Coopération Décentralisée au Sénégal dans la région de Thiès, début des contacts 2012, premiers échanges 2014

- Formation continue du personnel sanitaire et social de la région de Thiès
- Échanges d'étudiants et de stagiaires
- Échanges pédagogiques, pouvant déboucher sur un jumelage avec l'école d'infirmiers et de sage-femme de Thiès.

En partenariat avec des associations humanitaires, si possible locales, les étudiants ont la possibilité d'effectuer **des stages dans des pays en voie de développement et émergents**. Nous souhaitons poursuivre ces actions, et les renforcer par un travail en collaboration entre les bénévoles de la Croix-Rouge représentés par le Président de la Délégation Régionale de Midi-Pyrénées, les sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, et la direction des opérations internationales de la CRF.

Les étudiants porteurs de projet de mobilité peuvent proposer toute destination qui permette de renforcer leur formation, et leur développement personnel.

Une stratégie appuyée sur l'évolution des professions sanitaires et sociales

L'IRFSS de Midi-Pyrénées favorise les actions de mobilité qui proposent la promotion d'expertises professionnelles nouvelles ou différentes, le partage et l'analyse des pratiques professionnelles.

A long terme : L'IRFSS souhaite s'investir dans des partenariats qui permettent l'émergence de domaines de formations innovants, de diplômes complémentaires, la construction de parcours académiques conjoints (Master, ...) L'échanges de pratiques pédagogiques, l'introduction des technologies d'information et de communication dans l'enseignement, sont des objectifs privilégiés dans les projets internationaux.

Les publics concernés

- Les étudiants infirmiers et assistants de service social
- Les enseignants et formateurs de l'IRFSS
- Les étudiants et enseignants des établissements partenaires

Nous étudions la possibilité d'offrir aux formations de cycle court l'opportunité d'introduire une dimension internationale dans leurs programmes, une mobilité courte, ou virtuelle via les TIC

Une stratégie de partenariat

L'IRFSS Midi-Pyrénées privilégie dans ses actions internationales le travail en partenariat.

- Partenariat interne à la CRF incluant l'apport riche des valeurs de la Croix-Rouge, des bénévoles de l'association, de la Fédération des sociétés nationales,
- Partenariats externes : institutions territoriales, associations, université...

Mettant ainsi en pratique le "savoir coopérer", axe de formation privilégié pour nos étudiants favorisant la transversalité des formations sanitaires et sociales.

La sécurité des étudiants et des personnels mobiles est également le premier souci de l'IRFSS, impliquant une procédure administrative et de suivis stricts.

Une stratégie qui inclut les formations courtes

L'IRFSS Midi-Pyrénées étudie également les possibilités de mobilité pour les formations de courte durée : aide-soignant, technicien de l'intervention sociale et familiale notamment, dans le cadre de l'Euro-Région, tant pour les apprenants que pour les formateurs.

Une stratégie tournée vers l'innovation

L'IRFSS Midi-Pyrénées souhaite participer à l'émergence et la reconnaissance d'une filière de formation en sciences infirmières et sociales, reconnue nationalement et en Europe.

Favorisant ainsi la reconnaissance de compétences professionnelles, la définition d'un exercice professionnel permettant une réelle mobilité à travers l'Europe.

Le développement de la recherche, tant dans le domaine de l'exercice professionnel, de l'offre de soins et d'aide aux usagers, que dans celui de la formation professionnelle, est un objectif poursuivi pour les années à venir: la coopération internationale, en Europe, et hors de l'Europe en est un levier.

Accompagner l'évolution de l'offre de soins dans **le domaine de la télémédecine, de la e-Santé**, est également un axe de recherche, comportant l'adoption de méthodes pédagogiques innovantes, le partenariat avec l'Université, des écoles d'ingénieurs, et des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux. Un projet européen réunissant trois pays, plusieurs établissements de formation et l'université auquel l'IRFSS a participé est actuellement en sommeil, mais l'ensemble des partenaires souhaite le relancer.

La participation de l'IRFSS aux programmes de coopération internationaux participe à

- La reconnaissance des compétences des enseignants
- La montée en compétences des enseignants et leur implication dans la recherche
- l'évolution des méthodes pédagogiques et l'enrichissement des programmes de formation

La volonté de développer des cursus académiques reconnus à l'échelle européenne, portés par la collaboration avec des universités européennes, ou internationales offre aux professions sanitaires et sociales à la fois un enrichissement indispensable de leur formation au regard de l'évolution de l'exercice professionnel, et un gage de qualité pour les usagers.

Depuis 2009, les réformes en cours des formations sanitaires et sociales offre une opportunité majeure pour les **enseignants-formateurs**, une implication nouvelle et facilitée dans des cursus universitaires et de recherche (dans le cadre d'une transversalité des domaines), une nécessaire implication dans des réseaux de réflexion européens concernant le devenir de leurs métiers, leur exercice, et le développement de compétences adaptées à l'évolution de l'environnement social, technique, médical.

L'appui sur les pôles d'excellence des territoires et des euro-régions, notamment dans les domaines de l'informatique médicale et de la télémédecine, permet une ouverture vers le monde industriel, et une offre d'emploi nouvelle pour les futurs professionnels.

Le développement des TIC dans la formation permet de mieux gérer l'offre de formation dans les territoires et en Europe, proposant une mobilité virtuelle, des collaborations, des travaux de recherche, et des séquences de formation à distance, sans augmenter les coûts des programmes européens. Un des points de développement passe donc par l'association d'une mobilité virtuelle à une mobilité réelle, ce qui ouvre l'offre d'échanges à un plus grand nombre d'étudiantes et de chercheurs. L'usage des TIC permet aux étudiants ne pouvant bénéficier de la mobilité pour des raisons personnelles, économiques, de participer aussi aux programmes européens : cours partagés, retours d'expérience mis en ligne, travaux collaboratifs à distance, visioconférences, etc.